



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 3 OCTOBRE 2023

Oskar Konstantin RIXEN (CA BRIVE CORRÈZE LIMOUSIN)

CA Brive Corrèze Limousin / US Dax (J6 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre susvisée, M. Oskar Konstantin RIXEN a été définitivement exclu par l'arbitre à la 74^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Oskar Konstantin RIXEN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 11 octobre 2023.

M. Oskar Konstantin RIXEN est suspendu dans l'attente de cette audience.

Sevanaia GALALA (US MONTALBANAISE)

SA XV Charente Rugby / US Montalbanaise (J6 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre susvisée, M. Sevanaia GALALA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 67^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Sevanaia GALALA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 octobre 2023.

M. Sevanaia GALALA est suspendu dans l'attente de cette audience.

Latuka MAITUKU (STADE AURILLACOIS CANTAL AUVERGNE)

Stade Montois Rugby / Stade Aurillacois Cantal Auvergne (J6 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre susvisée, M. Latuka MAITUKU a été définitivement exclu par l'arbitre à la 55^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Latuka MAITUKU est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 octobre 2023.

M. Latuka MAITUKU est suspendu dans l'attente de cette audience.

Mehdi SLAMANI (STADE AURILLACOIS CANTAL AUVERGNE)

Stade Montois Rugby / Stade Aurillacois Cantal Auvergne (J6 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre susvisée, M. Mehdi SLAMANI a été définitivement exclu par l'arbitre à la 61^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Mehdi SLAMANI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 octobre 2023.

M. Mehdi SLAMANI est suspendu dans l'attente de cette audience.

SA XV CHARENTE RUGBY

SA XV Charente Rugby / US Montalbanaise (J6 PRO D2)

Rapport des officiels de match

A la suite d'un incident relevé par le Représentant Fédéral lors de la rencontre susvisée, le SA XV Charente Rugby est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 18 octobre 2023.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51